Lettre de Zurich

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Et pourtant, plus on les observe, plus on pénètre leurs desseins et devine leurs secrets, plus on constate que l'on se trouve de l'autre côté d'une façade derrière laquelle il n'y a rien, rien en tout cas de ce que l'on nous annonce à l'extérieur.

L'Allemagne n'était pas prête pour faire la guerre qu'elle a déclenchée. Elle était en état de la faire à la Pologne, non à la France et à l'Angleterre réunies. C'est ce qu'écrivait il y a quelques jours encore, dans le journal catholique « Vaterland », de Lucerne, un expert militaire dont l'exposé dénotait une grande connaissance des choses allemandes.

Le Reich hitlérien a bluffé et s'est pris à son propre piège.

Certes, il peut faire et fera encore beaucoup de mal. Cependant, les informations que l'on possède ne permettent pas de douter que ses chefs eux-mêmes savent qu'ils jouent une partie perdue d'avance. Le Reich nazi court au suicide et au désastre. Nous n'hésitons pas à écrire qu'aucun doute n'est permis quant à l'issue des opérations qu'il pourrait décider.

Mais d'abord, cette fameuse offensive qui doit tout anéantir et dont on nous menace depuis quelques semaines aura-t-elle lieu ? Les nazis eux-mêmes affirment qu'ils iront de l'avant dès le printemps venu.

Dans quelle direction ? Se lanceront-ils à l'assaut de la ligne Maginot, comme pourraient le faire croire leurs préparatifs ? Déboucheront-ils nos dispositifs de défense par l'ouest ou par la Suisse, comme certains observateurs neutres paraissent le redouter ? Iront-ils en Roumanie y chercher le pétrole dont ils ont tant besoin et qu'ils n'obtiendront jamais par le jeu naturel des conventions économiques en vigueur ? Signeront-ils, dans ce dessein, une alliance militaire avec les Soviets, comme on le prétend dans certains milieux ?

A quoi bon multiplier les questions. Il doit nous suffire de savoir que le pacte Hitler-Staline a fait long feu, comme ont déjà fait long feu les accords économiques passés entre les deux puissances nihilistes. La conclusion d'une alliance véritable entre Berlin et Moscou ne changera rien au cours des événements et il nous semble que l'on ne doit pas s'arrêter à ces billevesées qui nous présentent des divisions russes encadrées par des Allemands faisant leur apparition sur le front occidental. L'état-major allemand lui-même ne saurait souhaiter une coopération aussi intime qui pourrait conduire aux pires catastrophes pour les armées germaniques. Car les leçons de la guerre de Finlande sont là qui ne souffrent aucune interprétation équivoque et qu'ont parfaitement comprises les généraux du Reich.

L'Allemagne hitlérienne est entrée dans l'ère des grandes et ultimes difficultés. Laissons les nazis et les généraux ou amiraux qui ont vécu jusqu'ici de la manne gammée plastronner et claironner une victoire qu'ils annoncent pour demain. Nous savons à quoi nous en tenir.

L'Allemagne est déjà surclassée dans les airs. Elle le sera infailliblement dans tous les autres domaines de la guerre. Ni les emprunts forcés, ni les bons d'épargne obligatoires, ni les menaces aux industriels en pleine rébellion, ni le conseil économique général récemment constitué et présidé par Goering, qui a déjà fait merveille, comme chacun sait, dans l'organisation éléphantique du plan de quatre ans, rien, plus rien, ne saurait changer le cours des événements. Le Reich hitlérien est marqué pour la défaite.

Georges BLUN.

— La onzième catastrophe ferroviaire en Allemagne où dans les territoires occupés, depuis le 4 novembre 1939, s'est produite près de Cracovie. Un train de voyageurs a télescopé un convoi de marchandises, à l'arrêt. Il y a eu cinq morts et dix blessés.

AU SÉNAT

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La propagande communiste, ou, plutôt, la véritable guerre de l'ancien parti communiste contre la France, est organisée partout dans le pays. Croit-on que la déchéance des députés communistes va faire cesser cette situation?

Notre commission de l'armée s'est préoccupée du scandale des affectations spéciales dont bénéficient des communistes. C'est ainsi qu'à la verrerie ouvrière d'Albi, nous avons signalé que, grâce à de nombreuses collusions, des communistes appartenant à la première réserve sont en affectation spéciale.

Les municipalités communistes ont été suspendues et remplacées par des personnalités étrangères aux communes qu'administraient ces municipalités. Mais les fonctionnaires municipaux, restés à la dévotion des municipalités communistes d'hier qu'ils espèrent bien voir redevenir les municipalités de demain, ont été maintenus en place. Ces fonctionnaires font tout ce qu'ils peuvent pour faire regretter les municipalités suspendues.

Dans la grande bataille où se joue le sort de la patrie, les préfets ne se montrent pas suffisamment énergiques.

Les poursuites engagées contre les communistes sont menées avec une lenteur qui étonne. Je sais bien que la justice militaire est saisie de ces affaires...

M. Chautemps. — L'instruction est close.

M. Reibel. — Il faudrait savoir sur quelle base a été étayée l'inculpation. Cela est d'autant plus nécessaire que l'on sait que les chefs ont pu s'échapper.

André Marty commande, dit-on, une unité russe engagée contre la Finlande avec laquelle, il est vrai, Staline a affirmé que la Russie n'était pas en guerre.

En réalité, nous sommes en présence d'une équivoque : les élus communistes sont poursuivis seulement pour avoir servi une puissance étrangère. Cependant, nous entretenons avec cette puissance des relations diplomatiques, et c'est dans le cadre de ces relations que notre gouvernement peut protester contre l'agression dirigée contre la Finlande que je salue en exprimant le souhait qu'elle reçoive de nous d'autres concours que des paroles.

Il ne faut pas laisser poignarder la France dans le dos par une propagande infâme.

A sa descente de la tribune, l'orateur est félicité par des collègues.

M. Fiancette affirme que le péril communiste n'a pas cessé d'exister

M. Fiancette estime que si le communisme a pu envahir toutes les cellules de la nation, ce n'est pas la faute du gouvernement actuel.

A ses yeux, le parti communiste a commis et continue de commettre des actes de haute trahison.

La propagande orale se poursuit. Il reste dans le pays une vingtaine de milliers de militants qui exécutent les consignes du Komintern tendant à organiser l'insurrection.

Quand un peuple comme le nôtre voit son existence menacée, peu importent les considérations juridiques : le salut de la patrie commande tout.

Le parti communiste continue de donner des ordres verbaux pour la propagande, avec des réunions dans les usines, des menées auprès des armées. Lui et ses élus n'ont plus de place dans nos assemblées.

Mais c'est à la racine même du mal qu'il faut s'attaquer. Où est-elle ? Dans les administrations municipales d'autant plus puissantes que, dans certaines communes de la Seine, par exemple, le Conseil municipal ne faisait qu'entériner les décisions prises par le maire et les représentants des cellules.

M. Max Dormoy dit que le projet actuel est une atteinte portée à la liberté individuelle et en qui est la plus grave encore pour moi au suffrage universel.

Mais, ajoute-t-il, nous sommes en guerre et je reconnais que toutes les considérations doivent s'incliner devant le salut du pays. Je voterai donc ce projet.

Le discours de M. Chautemps

L'action du gouvernement contre la propagande communiste

M. Camille Chautemps monte à la tribune :

On a paru croire, dit-il, que le projet qui vous est soumis est insuffisant en face de l'immense problème posé. Ce faisant, on a oublié l'action exercée par le gouvernement en dehors même du projet actuel. Il n'est sans doute que trop vrai que, depuis la déclaration de guerre, la propagande communiste s'est intensifiée. Des tracts abondants étaient distribués ouvertement dans Paris : la préfecture de police et le ministère de l'Intérieur les ont fait disparaître.

Ce qui demeure c'est la propagande orale. L'homme qui émet des propos répréhensibles dans la rue, au café, n'est pas le vrai coupable. Il a reçu des consignes, souvent sans s'en rendre compte.

Au surplus, notre action ne s'est jamais ralentie.

En septembre dernier, le gouvernement a discouru le parti communiste. Par la suite, il prenait le décret dit « des suspects » dont l'importance ne vous échappe pas. Un autre décret de novembre a suspendu les garanties statutaires des fonctionnaires compromis.

Ainsi donc, sur le plan législatif et administratif, le gouvernement a largement usé des pleins pouvoirs que vous lui aviez remis.

D'autre part, nous avons pris la décision de retirer la nationalité française aux hommes coupables de certaines collusions avec l'étranger.

Comment prétendre, dans ces conditions, que le gouvernement entend laisser ses propres responsabilités aux assemblées.

Vous nous demandez de la fermeté ? Très bien. Mais, justement, nous estimons que nous avons fait preuve de cette fermeté et que c'est bien elle que le pays attend de nous.

Le texte qui vous est soumis n'est qu'un maillon d'une longue chaîne tendue par nous devant le crime.

M. Chautemps indique ensuite les raisons pour lesquelles le gouvernement a laissé les assemblées maîtresses de leur discipline intérieure.

Puis, il justifie la légalité du procédé employé.

Pour le moment, vous êtes en présence d'un projet qu'imposaient les circonstances. Peut-on dire que ce projet porte atteinte au suffrage universel ?

Les hommes qui ont voté pour les communistes restent-ils fidèles aux députés qui, depuis leur élection, ont trahi leur mission ? Si ces députés ont été victimes de propagandes infâmes, la meilleure solution est pour eux, aujourd'hui, de se tourner vers le pays, à visage découvert, et de s'expliquer franchement.

En réalité les Français ont pu être profondément divisés.

Les uns faisaient trop de confiance à la propagande allemande (et comme le demandait M. Chaumie, les actes de tels hommes, s'ils sont prouvés, seront punis).

D'autres pensent que tous les sacrifices devaient être faits à la paix pendant que nous forgerions les armes nécessaires à notre défense.

D'autres, enfin, se dressaient pour dénoncer nos faiblesses, qui risquaient de déclencher la guerre, chantant des « Marseillaises » nouvellement apprises, dénonçant Hitler comme l'ennemi N° 1. Ils proclamaient qu'il s'appuierait sur la Russie « pacifique et protectrice des petits Etats » pour faire obstacle à l'hégémonie hitlérienne.

Alors nous envoyons des missions à Moscou. Puis nous apprenons finalement que depuis des mois, l'U.R.S.S. et le Reich marchaient la main dans la main.

Comment, devant une telle duplicité ne pas dire aux communistes: N'avez-vous pas eu un sursaut de dégoût? »

Puis la guerre vint, déclenchée par le pacte germano-russe. C'est là un fait et les événements nous permettent chaque jour davantage de l'affirmer.

Alors aucun Français ne peut plus hésiter. Il faut répondre à l'appel de la nation. Qu'un parti refuse de participer à l'union qui s'impose, ce seul fait le dénonce.

Rappelons-vous les heures tragiques de septembre: la Pologne, qui a d'abord plié devant les forces allemandes, va reconstituer sa défense, quand la Russie l'attaque dans le dos.

Et devant de tels forfaits il resterait des Français qui ne protestent pas?

Mais, voici qu'après la mise au pas des états baltes, un peuple — la Finlande — résiste héroïquement. Un peuple de trois millions d'habitants auquel nous donnerons — je le déclare au nom du gouvernement — toute l'aide qui sera en notre pouvoir, ce peuple retient et repousse l'élan d'une nation de 150 millions d'hommes.

Comment alors supporter d'entendre un homme qui se prétend député français soutenir que l'URSS a fait ses preuves en défendant contre les menaces de la Finlande, plate-forme d'attaque des puissances occidentales?

Comment ne saurions-nous pas faire taire de telles voix?

On a évoqué le problème des relations de la France avec certains états. En cette matière, certains actes posent des questions fort délicates, sur lesquelles le gouvernement prendra ses responsabilités sous le contrôle des commissions parlementaires.

Mais de toute façon, je tiens à affirmer que la politique extérieure de la France est entièrement libre et que si à l'intérieur des actes de trahison se produisent, le gouvernement les punira sans tenir compte d'aucune considération d'ordre international. Cette tâche sera rendue plus facile si nous pouvons la poursuivre avec la confiance unanime du Parlement et du pays. C'est cette confiance que je demande au Sénat d'exprimer comme l'a exprimée l'autre assemblée.

Alors on aura, dans ce pays comme ailleurs, que nos enfants qui opposent à l'ennemi le rempart de leur héroïsme, ne seront pas attaqués dans le dos par des traîtres.

La discussion générale est close.

LE VOTE

Un amendement de M. Gautherot, demandant que la date d'application de la loi soit reportée du 26 au 1er octobre est repoussé.

Le Sénat vote ensuite les trois articles du projet.

Puis, l'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 294 votants.

La séance est levée à 19 h. 30.

Séance le mardi 23 janvier à 15 h.

Les opérations militaires

Les troupes allemandes ont repris l'activité de patrouilles, qu'elles avaient interrompu au cours de la période des grands froids.

Dans le secteur boisé des Basses-Vosges une patrouille allemande, forte d'environ une vingtaine d'hommes, s'est portée à l'attaque d'un des nombreux petits postes français qui couvrent, assez loin en avant, la ligne de résistance française.

Progressant d'arbre en arbre, cette petite troupe est parvenue jusqu'aux abords du poste. Un vif combat à la grenade s'est alors engagé, de part et d'autre du réseau de fils de fer barbelés entourant le poste français.

Finalement, les Allemands se sont retirés et, dans leur retraite, ont laissé entre nos mains quelques prisonniers.

Dans les airs, l'activité a été pratiquement nulle. On n'a enregistré que quinze sorties de chasseurs français. Les Allemands poursuivent toujours leurs reconnaissances aériennes profondes. Des avions ont survolé les régions de l'Est et du Nord de la France.

En Grande-Bretagne, deux mille usines travaillent aux fabrications de guerre

Londres, 19 janvier. — M. Leslie Burgin, ministre des fournitures de guerre, a pris la parole à Birmingham, à la réunion du premier comité consultatif régional institué pour apporter ses conseils aux ministres des fournitures de guerre, de l'air et à l'amirauté, sur les questions locales découlant de la production de guerre.

Il a souligné que l'industrie de guerre s'était développée à un point tel qu'en trois ans le nombre des usines qui travaillent à la fabrication de munitions a passé d'une douzaine à 2.000 environ.

LES RIGUEURS DE L'HIVER

Le froid n'épargne pas l'Espagne

Madrid, 19 janvier. — A Avila on a enregistré —15°, tandis qu'à Séville, qui se trouve à 500 kms de là, la température était, hier, de +15°.

Un schooner est englouti dans les glaces, en mer Baltique

Copenhague, 19 janvier. — Le « National Tidende » mande qu'il a été impossible de sauver l'équipage d'un schooner dont on ne dit pas la nationalité, qui, jeudi, entre l'île Aaland et l'île de Fehmarn (Allemagne), fut soulevé par les glaces, puis disparut dans les flots. Des pêcheurs aperçurent de la côte deux hommes de l'équipage qui sautaient de glaçon en glaçon et finalement disparurent.

La neige cause l'arrêt du trafic ferroviaire en Hongrie

Budapest, 19 janvier. — Une tempête de neige s'est abattue sur tout le pays, arrêtant le trafic ferroviaire sur bien des lignes et causant de sérieux retards.

La neige a provoqué de nombreux accidents de la circulation.

L'explosion qui s'est produite dans la poudrerie de Waltham Abbey ne serait pas due à un acte de sabotage

Londres, 19 janvier. — On publie la déclaration officielle suivante :

« En raison des comptes rendus publiés dans la presse concernant les explosions qui se sont produites à la poudrerie royale de Waltham Abbey, le ministre de l'Intérieur et le ministre des Fournitures de guerre désirent faire savoir que, suivant les informations actuellement disponibles, il n'y a aucune raison de soupçonner que ces explosions aient été dues à un acte de sabotage.

« Un Comité officiel enquête actuellement sur l'ensemble de la question ».

EN FINLANDE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les pertes russes après sept semaines d'campagne sont énormes

Helsinki, 19 janvier. — Selon le communiqué de jeudi, 11 avions soviétiques ont été abattus, ce qui porte à 205 le nombre des avions ennemis abattus depuis le début des hostilités, soit depuis sept semaines, ce qui fait environ quatre appareils détruits par jour.

Il s'agit là d'un minimum, car un assez grand nombre d'appareils abattus n'ont pu encore être découverts. On les retrouvera sans doute au printemps lorsque la neige aura disparu.

On évalue à un milliard de francs le chiffre des pertes subies jusqu'ici par l'aviation soviétique. D'autre part, au cours de ces sept semaines, les Russes ont perdu en outre, 434 chars d'assaut, 189 canons, 282 mitrailleuses, 322 automobiles de divers modèles.

En outre, 1.560 chevaux ont été capturés vivants et 63 cuisines de campagne ont été détruites.

La population de Leningrad estime à 3.000 le nombre des blessés russes qui affluaient chaque jour pendant les offensives

Frontière russe, 19 janvier. — On n'a aucun moyen d'évaluer et de vérifier les pertes russes en Finlande, mais, d'après des bruits qui circulent dans la population civile à Léningrade, les blessés seraient arrivés à la cadence de trois mille par jour, au moins pendant les offensives.

Le coureur Maki a été blessé

Helsinki, 19 janvier. — Le champion du monde de course de vitesse Maki, qui devait partir pour les Etats-Unis avec le célèbre athlète Nurmi, a été blessé par un éclat d'obus sur le front. Sa blessure n'est heureusement pas grave et l'on pense qu'il sera prochainement rétabli.

La ville de Metz offre 20.000 fr. à la Finlande

Metz, 19 janvier. — Le Conseil municipal de Metz s'est réuni vendredi soir, en séance ordinaire. Au début de cette séance M. Gabriel Hocquard, maire, a fait voter à l'unanimité et par acclamation une adresse de sympathie au peuple finlandais. Puis l'assemblée a voté un crédit de 20.000 fr. en faveur de la Finlande.

La souscription des industries suédoises atteint 62 millions de couronnes

Stockholm, 19 janvier. — La souscription en faveur de la Finlande, organisée par les industries suédoises, atteint jusqu'ici 62 millions de couronnes qui seront mises à la disposition du gouvernement finlandais. Il est probable qu'une partie de cette somme sera placée en Suède sous forme de commandes.

LIRE, PAGE 6,

notre nouveau feuilleton

La Croisière aventureuse

par Roland Bouvard.

La situation des fermiers dont le bail est expiré

Le ministre de la Justice communique ce qui suit :

A l'initiative de la chancellerie, des appels, du point de vue bien de l'intérêt général de l'agriculture, sur le sort d'un certain nombre de fermiers qui arrivés à l'expiration normale de leur bail, se trouvent exposés à subir un grave dommage en raison de la situation actuelle s'ils sont contraints à quitter sans délai les lieux qu'ils occupent.

« M. Georges Bonnet, garde des sceaux vient de rappeler dans une circulaire que lorsque les fermiers dont il s'agit se trouvent, par suite des circonstances nées de l'état de guerre, empêchés de s'acquitter de l'obligation d'abandonner les lieux, l'article 1244 du code civil permet aux juges de leur accorder des délais d'une année qui peuvent même être renouvelés d'une égale durée conformément à l'article 4 du décret du 1er septembre 1939 relatif aux actions en justice intéressant les mobilisés ».

La Coupe d'éloquence de la D.R.A.C.

La guerre — qui fait disparaître tant de choses — allait-elle faire disparaître le concours d'éloquence qui, depuis 1926, stimulait chaque année les aînés de nos maisons d'éducation ? On pouvait le redouter jusqu'à ces derniers temps, mais nous sommes en mesure de dire aujourd'hui qu'il n'en est rien : la D.R.A.C. alertée sans doute par maints collègues du pays a décidé que la coupe allait se disputer en 1940. Le sujet est bien adapté aux circonstances : il s'agit de présenter l'œuvre appelée d'un joli nom « La musette de l'aumônier ».

La guerre aérienne

Les avions anglais repoussent un appareil allemand en mer du Nord

Londres, 19 janvier. — Le ministère de l'Air annonce qu'un avion ennemi a été attaqué par les avions de combat de la Royal Air Force au-dessus de la mer, à l'est d'Aberdeen, vendredi après-midi, et a été repoussé.

EN ALLEMAGNE

Il est interdit de fraterniser avec les prisonniers

Copenhague, 19 janvier. — Le correspondant berlinois du « National Tidende », télégraphie :

Un paysan allemand a été arrêté pour avoir permis à des prisonniers de guerre de s'asseoir à la table commune de la ferme.

Tout semblant de fraternisation entre des Allemands et des membres de nations en guerre ou en état d'hostilités avec l'Allemagne, est sévèrement puni.

On a puni de nombreuses années de travaux forcés des Allemands qui ont eu des relations avec des prisonniers polonais. Bien que la guerre entre l'Allemagne et la Pologne soit terminée, les Polonais sont traités comme des prisonniers de guerre ; 310.000 d'entre eux — comme on le sait — travaillent en Allemagne proprement dite et comme ils ne suffisent pas, on va bientôt en faire venir 100.000 autres de Pologne.

Dans le prétendu gouvernement général de Pologne, l'Allemagne en occupe plusieurs centaines de mille et cet état de choses durera, disent les Allemands, tant qu'on aura besoin d'eux.

EN SUISSE

La neutralité est l'expression de la volonté d'indépendance du pays

Genève, 19 janvier. — L'agence officieuse allemande D.N.B. a donné une large diffusion à un article de la « Bowrsenzeitung », journal qui tient de près aux milieux dirigeants allemands et qui a publié une violente diatribe contre l'attitude de certains journaux suisses.

A ce propos la « Tribune de Lausanne » écrit :

« Les journaux berlinois ont, au début de la semaine, reproduit avec les commentaires louangeurs un article paru dans les « Narodny Politika ». Ce journal tchèque, qui jouit de la « liberté » d'expression que l'on devine, estime qu'il ne peut plus y avoir aujourd'hui de petits Etats neutres et qu'ils doivent choisir entre l'un et l'autre groupe de belligérants.

Le « Narodny Politika » conseille aux petits Etats neutres d'imiter l'exemple du président Hacha en se soumettant à l'Allemagne, ce qui assura la « paix » de son pays.

» Or, c'est justement une telle chose que nous ne voulons pas faire. La Suisse estime qu'elle ne fait partie de l'espace vital d'aucun de ses voisins, elle s'efforce de maintenir des bons rapports politiques et économiques avec les uns et les autres ; mais elle entend sauvegarder son existence indépendante et son entière liberté d'action, sans se faire l'instrument de quiconque. C'est dans cet esprit que le Conseil fédéral a déclaré la neutralité helvétique au début du conflit actuel comme il l'avait fait en 1914. C'est cette ligne de conduite qu'il entend suivre jusqu'au bout. »

EN HONGRIE

La répression du terrorisme nazi

Budapest, 19 janvier. — L'avocat défenseur de Szalasi, le chef nazi qui purge une peine de travaux forcés et six autres personnes, ont été arrêtés pour avoir pris part à une organisation secrète terroriste nazie.

D'autre part, le bruit court que le Parquet demandera la levée de l'immunité de deux députés nazis et de deux anciens députés nazis mêlés, eux aussi, à cette affaire.

EN YOUGOSLAVIE

Le nouveau chef d'état-major de l'armée

Belgrade, 19 janvier. — Par décret de la régence le général Pierre Kosaitch, commandant la place de Belgrade, est nommé chef d'état-major de l'armée yougoslave en remplacement du général Simovitch, mis à la disposition du ministre de la guerre et de la marine.

Le nouveau chef d'état-major a pris part à toutes les guerres de libération et d'union nationale. De 1912 à 1918 il a occupé de nombreux postes importants. Il a, entre autre, commandé la division de la Drave, la 2e division de cavalerie et a été en 1930 chef adjoint de l'état-major.

ÉCHOS

Les soldats Dupont et Durand, tous deux incorporés de fraîche date, étaient allés se promener un peu trop loin de leur caserne et ils s'étaient perdus.

Survint, par bonheur, un paysan, qui les renseigna :

— Prenez la première route à droite, à 200 mètres d'ici, et c'est tout droit. Mais vous avez six bons kilomètres à vous « appuyer ».

— Allons-y, dit Durand à son camarade. Ça ne nous fera que trois kilomètres chacun !

* * *

— Ma chérie, si Guy te parle de mariage, dis-lui de venir me voir...

— Et s'il ne m'en parle pas, maman ?...

— Tu lui diras que je désire le voir...

* * *

C'est le jour de l'an. Le facteur remet à Mme Durand un colis volumineux. Mme Durand l'interpelle.

— Je suis sûre que vous fumez...

— Oui, madame, je fume...

Mme Durand se retire et déjà, le brave facteur songe à quelque délicieux cigare, à quelque boîte de cigarettes odorantes.

Mme Durand réapparaît, souriante

— Tenez, mon brave, voici des plumes pour nettoyer votre pipe...

* * *

Madame a sa bonne :

— Pour servir à table, ce soir, Marie, il est préférable de ne pas mettre vos bijoux.

— Bien, madame. Je n'ai rien de précieux, mais je vous remercie quand même pour le « tuyau ».

Les principales dispositions de l'accord commercial franco-espagnol

Paris, 19 janvier. — L'accord franco-espagnol signé jeudi à Madrid et qui doit entrer en vigueur le 22 janvier, est une accord commercial partiel aménageant le traité de commerce du 21 décembre 1935, qui régissait déjà les relations économiques franco-espagnoles avant la guerre civile. Cet accord partiel a pour but de faire face à la situation du moment. C'est le premier accord de compensation que la France signe avec l'Espagne nationaliste.

Deux listes de produits sont annexés à l'accord : la liste A comprend les produits espagnols livrés à la France ; la liste B les produits français livrés en échange à l'Espagne.

L'idée maîtresse qui a présidé aux négociations a été de satisfaire à la fois les besoins français et les besoins espagnols.

C'est ainsi que l'Espagne reçoit des produits alimentaires : blé et riz en quantité considérable: 1.750.000 quintaux de blé, 350.000 quintaux de riz, qui sont prélevés sur les stocks français.

Parmi les produits essentiels fournis à l'Espagne figurent aussi les phosphates dont son agriculture a besoin.

En échange, l'Espagne livre des matières premières réclamées par l'industrie française. L'Espagne a, en outre, demandé à la France de lui acheter des agrumes. En échange, la France livrera des automobiles, des moteurs, des machines agricoles, des produits chimiques et de l'outillage électrique.

Cet accord prouve le caractère absolument normal que revêtent les relations franco-espagnoles.

Une chaudière de chauffage central fait explosion à Lillers

Jeudi vers midi, la chaudière du chauffage central installée dans la cuisine de Mme Bourgeois-Lacq, boucherie rue de Fernes à Lillers, et dans laquelle se trouvait Mme Arthur Bourgeois, sa belle-fille a explosé. Mme Bourgeois a été atteinte de blessures et de brûlures au visage et aux membres. Un garçon boucher, Roger Dierickx, a aussi été blessé.

On suppose que la tuyauterie prise par le gelée aura été obstruée par un glaçon et que le circuit d'eau ne pouvant plus fonctionner la chaudière a explosé.

— M. Raoul Dautry, ministre de l'Armement de France, a quitté Londres, accompagné de ses collaborateurs après avoir eu, au cours de son séjour à Londres, une série de conversations avec ses collègues britanniques

— Un incendie a détruit la boulangerie des Syndicats de la Bretagne méridionale à Bignon (Morbihan). La boulangère, Mme Pleuet, 28 ans, en voulant sauver l'argent des syndicats, a péri dans les flammes.

— Un train de voyageurs a déraillé sur la voie de retour de Chantilly à Paris. Deux voitures se sont couchées sur la cabine d'aiguillage N° 12. Trois voyageurs ont été légèrement blessés.

MARCHÉ DE NEW-YORK

New-York, 19 janvier. — Voici quelques cours de clôture :

Anaconda, 27 1/8; Canadian Pacific, 8 1/8; Général Electric, 38 1/4; Général Motors, 53 3/8; Radio Corporation, 5 7/8; Standard Oil New-Jersey, 42 1/2; U.S. Steel, 57 1/2.

DERNIÈRE HEURE

LES FORCES CHINOISES seraient arrivées à une trentaine de kilomètres de Canton

Tchoung King, 19 janvier. — (De l'agence chinoise « Central News ») :

« Les dernières dépêches reçues du théâtre des hostilités signalent que les Japonais ont envoyé de nouveaux renforts dans le sud du Kouangsi, ce qui confirme les informations précédemment données relativement aux pertes importantes subies par eux dans les combats autour de Nanning.

D'autre part, les succès remportés par les Chinois dans le Kouangtoung se sont encore développés au cours de ces derniers jours et les éléments avancés des forces chinoises ne seraient plus qu'actuellement qu'à une trentaine de kilomètres de Canton.

A la Confédération nationale des anciens combattants

Paris, 19 janvier. — La Confédération nationale des anciens combattants et victimes de la guerre communique ce qui suit:

« La Confédération nationale des anciens combattants a tenu deux importantes séances du conseil d'administration et de la conférence de présidents des associations nationales.

» Toutes les questions intéressant les combattants et leurs familles ont été évoquées et, plus particulièrement, l'affectation dont doivent bénéficier les fils et les frères des tués ainsi que les enfants des familles nombreuses, l'attribution de la même solde à tous ceux qui réunissent les mêmes conditions et remplissent les mêmes fonctions.

Le contrôle des affectations spéciales a fait l'objet d'une étude approfondie et le fonctionnement de l'information et de la censure a donné lieu à un large échange de vues.

Des motions précisant la position de la Confédération nationale des anciens combattants — Légion française des combattants — ont été adoptées et seront soumises aux pouvoirs publics.

Fredo Gardoni est blessé dans un accident d'auto

Autun, 19 janvier. — Jeudi soir, un autocar transportant la troupe artistique de l'accordéoniste Fredo Gardoni a dérapé sur la neige et capoté de 4 mètres de haut dans la rivière Arroux, près d'Autun. Il y a eu un mort et cinq blessés dont Fredo Gardoni.

DERNIÈRES NOUVELLES SPORTIVES

Les matches remis

Paris, 19 janvier. — En raison du temps actuel, le bureau de la Fédération française de football-association a décidé la remise des matches suivants: Saint-Etienne contre Antibes, comptant pour le championnat de France du groupe Sud-Ouest; Boulogne contre R.C. Paris et Arras contre Reims, comptant également pour le championnat de France groupe Nord; Annemasse contre Sochaux comptant pour la Coupe Charles-Simon.

Renseignements commerciaux

du 19 janvier 1940

COTONS

	New-Orléans		New-York	
Termes	Préc.	Jour	Préc.	Jour
Disponible	10.92	10.82	11.31	11.34
Janvier	—.—	—.—	—.—	—.—
Février	—.—	—.—	11.07	11.00
Mars	11.17	11.12	11.07	11.00
Avril	—.—	—.—	10.84	10.86
Mai	10.91	10.86	10.82	10.74
Juin	—.—	—.—	10.63	10.46
Juillet	10.55	10.47	10.45	10.37
Août	—.—	—.—	—.—	—.—
Septembre	—.—	—.—	—.—	—.—
Octobre	—.—	—.—	—.—	—.—
Novembre	—.—	—.—	—.—	—.—
Décembre	—.—	—.—	—.—	—.—

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique: 1.000; aux ports du Golfe: 31.000; aux ports du Pacifique: 13.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne: 66.000; France et Continent: 13.000; Japon et Chine: 18.000.

SUCRES. — Cuba prompte livraison, 390; à terme sur janvier, 189; mars, 194; mai, 200; juillet, 204; septembre, 208; novembre et décembre, inchangés; janvier 1941, 207.

Venets: 8.330 tonnes.

CHANGES A L'ÉTRANGER

Londres. — Sur Paris, 176.625; sur Bruxelles, 53.875; cons. hors banque, 1 1/8; prêt à court terme, 0 3/4.

New-York. — Sur Paris, 234 3/8; cab. transf., 30612; sur Bruxelles, 1653.

* Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 20 janvier. — N° 39. *

UNE ABSENTE

par Paul MARROT

— Je ne comprends pas.

— Il est inutile de m'expliquer davantage; cependant, la façon dont la conduite de Mme de Rochetaille a été interprétée à l'occasion de faits présents a dû vous engager à certaines retenues sur le passé pour y trouver des explications nouvelles à son départ de Vautrancey...

— Expliques-vous, monsieur le procureur, Mme de Rochetaille...

Il allait ajouter : « Etait la plus pure des femmes ». Il s'arrêta effaré.

— Remettez-vous, reprit le procureur; je ne puis vous donner d'explications. Si un procès en séparation eut en divorce était pendant entre vous et Mme de Rochetaille, je sais bien comment le ministère public conduirait. Vous êtes un honnête homme, même au moment où vous me parlez pour protester en faveur de votre femme, votre trouble ne m'échappe pas.

Vous en savez autant que nous, plus que nous, mais la franchise est dirigée ici même, discrètement, je vous l'affirme. J'ai compris les véritables motifs de votre séparation. Il n'y a pas dans cette affaire, comme vous le proclamiez, de sainte familiale, de martyre, mais plus simplement un très galant homme qui a pris sur lui les écarts d'une femme égarée.

Cette fois, M. de Rochetaille n'avait plus la force de protester.

Il écoutait surpris le procureur de la République; il baissait la tête; il ne se sentait pas en état de poursuivre plus longuement cette entrevue.

Quand il sortit, il ne voyait plus; il était tout retourné.

Il éprouvait une fois encore cette sorte de renaissance de tout l'être, la conscience d'avoir échappé à un mortel péril. Mais un autre sentiment s'élevait en même temps et grandissait chez Rochetaille.

Il n'était pas dénoncé par Jeanne Lavaud. Sa menace avait sans doute produit son effet sur cette femme qu'il jugeait lâche; mais un mot lancé par elle au cours de leur véhément échange de paroles éclairait la singulière attitude du procureur.

Jeanne Lavaud avait âmis un soupçon sur l'honneur de Mme de Rochetaille.

Que disait donc maintenant le procureur de la République ? Il résultait de son enquête que Mme de Rochetaille avait oublié ses devoirs ! Mais alors...

Alors Rochetaille se dit que le meurtre, au lieu d'être un accident, une imprudence criminelle, serait comme une sorte de châtiment.

On pouvait s'être trompé, d'ailleurs, sur quelque acte de Mme de Rochetaille; mais, coupable, rien ne pouvait l'excuser.

Ce n'était point une jalousie rétrospective qui, peu à peu, insinuait des doutes et son poison en Rochetaille; mais son orgueil mal mâté, mal tué, qui ressuscitait et se relevait sous la menace d'un outrage à son honneur, car enfin il s'agissait de son honneur.

Mais sans doute il s'abusait, on se trompait. Jeanne Lavaud calomniait; le procureur s'était égaré dans ses recherches dont il n'avait pas, du reste, établi sous ses yeux les probants résultats.

La nuit qui suivit, il se rendit dans les appartements de Mme de Rochetaille. Il se souvenait des papiers laissés en quelques tiroirs du secrétaire, comme de nulle valeur cette nuit où il ne poursuivait que la constatation du vol de Jeanne Lavaud.

Dans ces papiers, il trouverait, pensait-il, ce rien qui éclaircit parfois les choses secrètes, projette tout à coup la lumière sur l'acte le plus lointain.

La chambre était toujours la même — décor connu et respecté avec superstition — mais il entra plus comme autrefois, le cœur furtif et tremblant de tout son être. Le soupçon avait vite grandi dans un terrain bien préparé; Rochetaille devait accueillir avec avidité tout ce qui a quelque degré excusait le mangrépandu. Il ouvrit la porte avec précaution, mais sans crainte. Son allure était hautaine, bien qu'il n'y eût point de témoins. On eût dit le mari offensé, le vengeur qui, tout à coup, se montre prêt à surprendre l'outrage et à le châtier.

Malgré la situation que lui faisait son crime et l'abaissement où le mettaient toutes les mesures qu'il avait dû prendre en gémissant sur sa fierté déchue, il se raidissait maintenant

Sans tremblement, il ouvrit le secrétaire; il prit les papiers et se retira dans sa chambre.

Une lettre égarée dans les papiers tomba sous sa main. Il ne put douter.

La lettre était signée d'un nom de fantaisie, mais qu'importait l'homme !

Comment s'était-il abusé aussi longtemps sur Mme de Rochetaille pendant la vie et surtout... Oui, Rochetaille lui en voulait par-dessus tout de ses propres remords après le meurtre. Qu'elle revînt désormais dans ses rêves et ses méditations, il dirait à cette ombre menteuse : « A péché caché, châtiment secret ! Si je t'ai tuée traîtresse, tuée dans l'ombre, tu le méritais. » Il pourrait craindre encore, mais il ne regretterait plus.

Ce sentiment se développa en lui de plus en plus en même temps que ses craintes aussi s'apaisaient.

Il n'avait pas fait combler l'oubliette comme il l'avait résolu après l'accident d'Abel et la mort du pauvre Gog. Il avait reculé devant l'immanité du travail, mais surtout devant la surveillance qu'il aurait dû exercer pendant toute la durée; il avait redouté un accident qui l'eût mis encore à la torture, un terrassier glissant avec son fardeau et qu'on aurait été obligé d'aller chercher au fond.

Il avait commandé de hautes grilles dont il gardait la clef et qui faisaient clôture autour de l'ouverture dangereuse.

D'autre part, Jeanne Lavaud ne l'avait pas dénoncé. Evidemment, elle reculait devant le duel judiciaire dont Rochetaille l'avait menacée. Le comte eût goûté quelque repos, s'il n'avait eu d'autres sujets d'inquiétude.

Mais en ce moment il voyait Marcelle tout attristée. Le cœur de sa fille était pris, il le savait bien et aujourd'hui Valentat également était peiné d'amour à cause d'elle. Rochetaille savait que le